

LE PPROJET EXPEDITION PLASTIQUE OCEAN INDIEN (EXPLOI)	
Réunion du comité des OPL, du 21 au 22 novembre 2023 à Maurice	Point : 2.3
<i>Dossier suivi par</i> : Anfani MSOILI, Chargé de Mission, DI1 (Transition énergétique et écologique, Tourisme et Migration)	Décision
Version du 18/10/2023	

1. Résumé

Les États membres de la Commission de l'océan Indien (COI) ont adopté en 2019 un plan d'action de réduction et de gestion des déchets pour permettre la mise en œuvre de projets pilotes en matière de gestion et valorisation des déchets.

Depuis plusieurs années, les Etats membres de la COI sont confrontés aux questions de plus en plus récurrentes de la gestion et de la réduction des déchets. Les situations sont différentes dans chaque Etat, mais de plus en plus visibles et inquiétantes sur le plan sanitaire et environnemental. A plusieurs reprises, la COI a mené des opérations pour venir en appui aux Etats sur ces questions notamment :

- Le projet ARPEGE (2003-2006) a édité un classeur pédagogique intitulé « Education relative à l'environnement » à destination des enseignants de la région pour qu'ils puissent mieux intégrer l'éducation environnementale. La thématique déchet y est présente et le projet a encadré 65 écoles pilotes et 170 enseignants ;
- Le projet PROGECO (2006-2011) a travaillé sur la gestion durable des déchets dans les régions cibles d'intervention et a fait ressortir toute une méthodologie dans la gestion des déchets solides ;
- Le projet ISLANDS (2011-2017) a également sensibilisé les Etats membres à cette thématique en lançant l'initiative Ecolab qui consiste à permettre à des groupes de femme en situation de vulnérabilité d'avoir recours à une activité économique tout en respectant l'environnement. Ces groupes de femme ont été formés au recyclage de déchets non dangereux pour fabriquer des objets d'artisanats. Un manuel Ecolab a d'ailleurs été élaboré afin que toute personne désirant fabriquer des objets à base de déchets recyclables puisse le faire de manière simple ;
- Le projet GDZCOI (2014-2017) a diffusé les bonnes pratiques de la région concernant la gestion intégrée des zones côtières et mis en avant la thématique déchet pour permettre aux acteurs de la région d'échanger sur les bonnes pratiques et de sensibiliser à la pollution des côtes.

Le projet Expédition Plastique dans l'océan Indien (**ExPLOI**) – financé par l'Agence française de développement (**AFD**) à hauteur de cinq millions d'euros et le Fonds français pour l'environnement mondial (**FFEM**) à hauteur de un million sept cent mille euros a été officiellement lancé le 09 juillet 2021.

Le projet vise à créer les conditions de partenariats public-privé, en étroite collaboration avec les États membres de la COI, les organisations non gouvernementale (ONG) et la recherche pour soutenir, au niveau régional, l'évolution des comportements et l'engagement des parties prenantes, particulièrement les entreprises, dans une dynamique « **3R** » (Réduire, Réutiliser, Recycler).

Comme objectifs spécifiques, nous notons :

- Créer les conditions de l'évolution des comportements et des pratiques autour de l'utilisation du plastique
- Accompagner l'émergence de dynamiques alternatives au plastique en encourageant les acteurs économiques à engager une démarche d'économie circulaire.

Le projet est structuré sur cinq composantes :

1. Développer des connaissances scientifiques partagées sur l'état des pollutions marines dans la région du Sud-Ouest de l'océan Indien ;
2. Impliquer et responsabiliser les publics cibles ;
3. Accompagner et stimuler les initiatives et les projets ;
4. Identifier et accompagner les projets de substitution ou de recyclage du plastique.
5. Composante 5 : Gestion du projet

La signature de la convention de financement AFD/COI pour le projet ExPLOI a lieu le 9 juillet 2021. C'est en août 2021 que le responsable de la composante scientifique a pris fonction au siège de la COI, et déployé à Tuléar en août 2022 après la levée de restriction de voyage post COVID-19.

Le secrétariat général avait lancé l'appel à candidature pour le recrutement d'un bureau pour l'assistance technique du 10/12/2021 au 07/02/2022, qui a été infructueuse. Par la suite, une nouvelle demande est relancée à la date du 12/07/2023 au 04/09/2023, nous avons reçu les offres techniques et financières, et actuellement nous sommes en attentes de l'ANO de l'AFD pour procéder au stade d'ouverture des offres financières de 2 bureaux qui ont obtenu la note minimale exigée de 80/100. Il est prévu que l'assistance technique prenne fonction avant la fin de l'année 2023, et que dès janvier 2024, elle soit opérationnelle.

2. Etat d'avancement

Depuis la signature de la convention de financement, le secrétariat général a jugé utile de débiter les activités de la composante 1/scientifique et celles de la composante 2 du volet sensibilisation notamment, en attendant le recrutement de l'assistance technique. Une équipe des chercheurs basée à Tuléar réalise des recherches pilotées par le coordinateur de la composante 1, dont un aperçu des activités réalisées est présenté ci-après.

2.1. Composante 1 : développer une base de connaissance partagée sur l'état des pollutions marines et les spécialités du Sud-Ouest de l'océan Indien en matière de déchets plastiques.

Il s'agit principalement des activités scientifiques engagées par les chercheurs et les responsables des axes de recherche notamment :

- La validation d'une note de délégation de gestion à l'IRD est en cours, afin de faciliter la mise en œuvre des activités de recherche avec les partenaires régionaux académiques, y compris la prise en compte des contrats de prestation avec l'Institut halieutique et des Sciences Marines (IHSM) à Tuléar (Madagascar) pour les recrutements des étudiants et du personnel techniques identifiés dans la composante scientifique d'ExPLOI, tout en respectant les procédures de gestion des Ressources Humaines des établissements partenaires.
- La convention-cadre entre la COI et l'University of Mauritius (UoM) est à finaliser.

2.2. Composante 2 : éducation et sensibilisation, impliquer et responsabiliser les publics cibles.

Les activités s'articulent autour de l'étude de la perception du plastique marin et notion de risque auprès des populations côtières, de la sensibilisation et formation des médias ainsi que des expositions itinérantes et événements culturels de sensibilisation.

- **L'atelier sur la gestion des zones côtières à Maurice**

Dans le cadre de la venue du Tall ship Straatsraad Lemkuhl à l'île Maurice du 2 au 5 décembre 2022 (Expédition One Ocean), la COI et le Consulat Royal de Norvège travaillaient en collaboration pour organiser un atelier sur la gestion des zones côtières. Cet atelier s'est tenu le 3 décembre 2022 de 9h à 12h30 au Caudan Arts Centre. Une partie de l'atelier a été consacrée à une table ronde avec les parties prenantes de l'île Maurice.

- **L'atelier résidence d'artiste à l'Institut français de Maurice (IFM) du 13 au 21 juin 2022 :**

L'objectif général du projet a été de réunir 7 artistes mauriciens pour produire, sous l'égide de deux artistes et formateurs français, une histoire et des contenus artistiques autour du thème de la pollution marine par les plastiques. Une bande dessinée, un film de la résidence, une chanson avec un texte à vocation régionale sur le thème de la pollution plastique des océans ont été produits.

- **Le Séminaire régional sur la problématique des plastiques marins dans le sud-ouest de l'océan Indien**

Il a eu lieu du 17 au 19 octobre 2022 à Madagascar dans le cadre de la Présidence malgache de la COI.

- **Un accord de collaboration avec l'aventure du sucre sur une exposition temporaire « PLANET'R 5R »**

Cette exposition d'une année permet de s'associer à une initiative de sensibilisation grand public dans un lieu visité par des scolaires, des familles et des touristes à Maurice. .

En plus, un contrat avec l'artiste Kan a été signé pour permettre un soutien à l'initiative « Trash to Music » pour l'élaboration d'un manuel.

2.3 Composante 3 : accompagner et stimuler les initiatives et les projets (volets technologies et innovations).

Il s'agit de la création de connaissances technico-économiques ciblées sur le plastique dans un contexte insulaire, de diffuser des modules de formation en ligne adaptés aux besoins et potentiels régionaux, ainsi que d'un manuel de bonnes pratiques en matière de contrôle des activités de traitement des déchets plastiques.

2.4 Composante 4: identifier et accompagner les projets de substitution ou du recyclage du plastique.

On citera la mise en place de Pôle de compétitivité Economie Circulaire, l'incubation des projets pilotes et permettre un accompagnement collaboratif des projets dans les phases test/prototypage .

2.5 Composante 5: administration et gestion financier du projet.

La maîtrise d'ouvrage du projet est assurée par la Commission de l'océan Indien (COI) et sera appuyée par une équipe d'assistance technique dont un coordinateur de projet et un responsable administratif et financier, et s'appuiera également sur le savoir et les compétences de quelques acteurs clés tels que :

Le CNRS et les différents instituts de recherche de la région pour les aspects scientifiques de la composante 1 du projet. Deux comités de suivi scientifique des activités de recherche sont prévus et ce dernier a travaillé avec l'ensemble des acteurs nécessaires à la réalisation des études ciblées ;

Le réseau des éco-écoles de l'océan Indien (le réseau ayant été déployé dans la région par un ancien projet de la COI – projet ISLANDS-COI) et géré par différentes ONG nationales

et les différents ministères de l'Éducation pour la composante 2 du projet, ainsi que les différents organismes de communication et de sensibilisation ;

Toutefois, l'achat des équipements informatiques et mobiliers des bureaux a été finalisé en décembre 2022.

Il est bon de mentionner qu'un comité de Pilotage régional sous la présidence de la COI sera mis en place pour faire le suivi de la mise en œuvre du programme. Il sera composé d'un représentant de chaque État membre, des représentants de l'unité de gestion du projet et des partenaires financiers.

Après un appel d'offre jugé infructueux pour le recrutement de l'assistance technique en 2022, le secrétariat général de la COI a relancé le processus en juillet 2023. Le Secrétariat général est en phase d'ouverture prochaine des offres financières pour une fin du processus de recrutement de l'équipe technique du projet prévue fin novembre 2023.

En conclusion, l'importance des enjeux d'adaptation et d'atténuation au changement climatique et de réduction des émissions des gaz à effet de serre est fortement inscrite dans le PDS. Il serait urgent d'agir en synergie sur la problématique de la gestion des déchets, et tenir compte de la multiplicité des acteurs et des différents bailleurs qui interviennent dans ce domaine pour concrétiser les engagements nationaux pour traduire la mise en œuvre du plan de gestion des déchets de la commission de l'océan Indien.

3. Proposition de décision

Le Comité des OPL :

- a) Encourage le Secrétariat général à accélérer la mise en œuvre des activités du projet ExPLOI et à poursuivre son travail de mobilisation des parties prenantes nationales ;
- b) Appelle les États membres à une meilleure collaboration et appropriation des activités du projet ExPLOI.
- c) Remercie les parties prenantes du projet ExPLOI pour leur contribution dans cette phase de démarrage du projet.
- d) Invite le Secrétariat général à créer des synergies entre le projet ExPLOI et les autres projets de la COI traitant de thématiques connexes.